

**Renforcement du soutien communal aux familles à Saint-Josse ; Interpellation introduite par Mme ÖZLUCANBAZ Hatice, Conseillère communale.**

Mes chers Collègues,

Permettez-moi de porter cette interpellation comme conseillère mais également comme maman.

A ce titre, je connais et salue les actions de la commune pour les familles.

La récente évaluation de la Ligue des familles met en lumière les communes les plus engagées envers les familles, et je souhaite tout d'abord féliciter chaleureusement Saint-Josse pour sa belle position dans ce classement : avec 85 points, notre commune figure dans le top trois bruxellois. Cette reconnaissance témoigne de l'investissement constant du Collège et des services communaux dans le bien-être des familles tennodoises.

Je tiens à exprimer mes remerciements pour le travail réalisé ces dernières années, qui s'est traduit par des avancées concrètes et significatives. Je pense notamment :

- au doublement du nombre de places en crèche, un effort essentiel pour répondre aux besoins des jeunes parents ;
- à la politique de gratuité destinée aux enfants, qui contribue à réduire les inégalités et à alléger les charges des familles ;
- à la prime de naissance, un signal positif d'accueil et de soutien dès l'arrivée d'un nouvel enfant.

Ces initiatives illustrent parfaitement la volonté de la commune de placer les familles au cœur de ses priorités.

Dans un esprit constructif et dans la volonté d'accompagner cette dynamique positive, je souhaiterais poser quelques questions ce soir :

1. Pourriez-vous préciser quelles mesures exactes ont été prises en compte par la Ligue des familles pour attribuer ce score à Saint-Josse ?
2. La commune envisage-t-elle de nouvelles actions ou le renforcement de dispositifs existants à l'horizon 2030, afin de poursuivre sur cette lancée ?
3. Les initiatives déjà mises en place, comme le soutien à la petite enfance et les politiques de gratuité, feront-elles l'objet d'une pérennisation garantissant leur maintien malgré un contexte budgétaire parfois contraint ?
4. Enfin, la commune prévoit-elle d'améliorer la communication autour de ces dispositifs, afin que toutes les familles tennodoises puissent pleinement en bénéficier ?

La reconnaissance de la Ligue des familles est un encouragement fort. Elle confirme que Saint-Josse est sur la bonne voie et qu'elle dispose déjà de nombreux atouts pour devenir un modèle communal en matière de soutien aux familles. Je suis convaincue que la poursuite de ces efforts renforcera encore l'attractivité et la qualité de vie de notre commune.

Je vous remercie pour vos réponses et réitère mes félicitations pour le travail accompli.